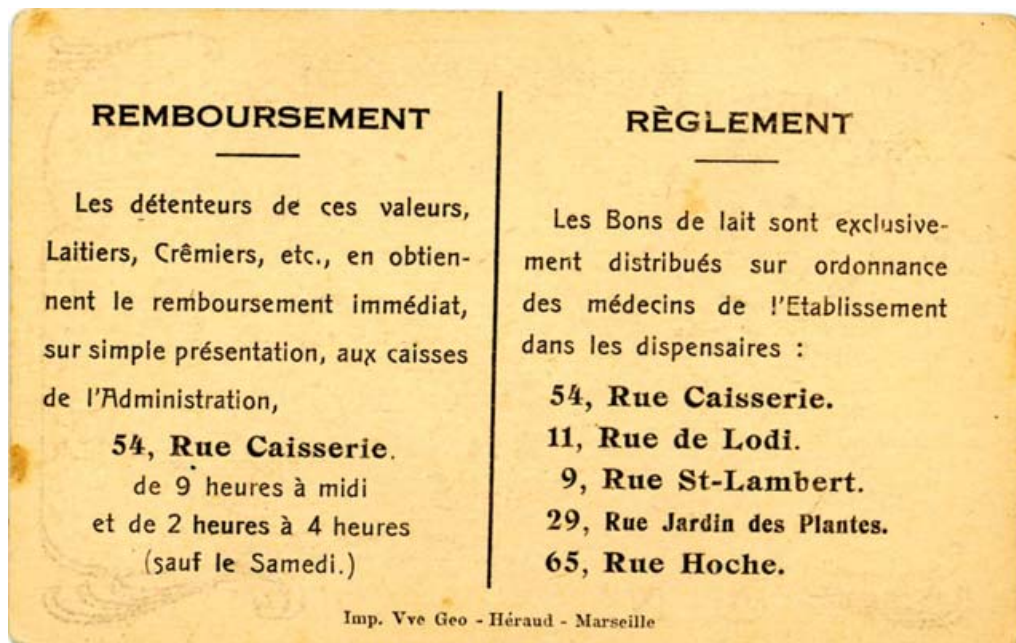


Bons de lait distribués par les bureaux de bienfaisance



Créés par le directoire en 1796, les bureaux de bienfaisance avaient pour mission essentielle le maintien à domicile des pauvres malades en leur fournissant des soins médicaux et une assistance matérielle sous forme de secours en argent, en distribution de lingerie, et en bons d'alimentation (ex : bons de lait). L'administration se composait d'un bureau de cinq membres bénévoles renouvelés par cinquième chaque année.

Ils avaient auprès d'eux des médecins, des chirurgiens, des sages-femmes, des sœurs de charité et des directrices d'asiles pour l'enfance.

En 1939 le bureau de bienfaisance de Marseille a été intégré à l'Assistance Publique.